



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-53430>

Département(s) de publication : **94, 91, 92, 93, 95, 77, 78**

Annonce n° **24-53430**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Hôpital intercommunal de Créteil

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Maintenances électriques des installations et équipements du Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges (CHIV)

Description : Marchés publics de services en vue d'exécuter un ensemble de prestations nécessaires aux maintenances électriques des installations et équipements du Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges (CHIV).

Identifiant de la procédure : e6fc8f00-3e42-4069-a2b0-63bc33e1150d

Identifiant interne : 2400006

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50532400 Services de réparation et d'entretien de matériel de distribution électrique

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 50711000 Services de réparation et d'entretien d'installations électriques de bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 50710000 Services de réparation et d'entretien d'installations électriques et mécaniques de bâtiment

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Hôpital intercommunal de Villeneuve Saint Georges -
94190 Villeneuve Saint Georges

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,500,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La date limite de remises des offres est fixée au 22/04/2024 à 12h00 heure de Paris. Les candidats ont l'obligation de visiter les lieux. Cette obligation conditionne la validité de l'offre. Les conditions sont renseignées au règlement de la consultation. Aucune réponse ne sera apportée aux questions posées lors de la visite. Les questions devront être posées selon les conditions fixées au règlement de la consultation. La durée du marché est fixée à 12 mois à compter du 01.06.2024. A l'issue de cette première période ferme, le marché peut être renouvelé tacitement 3 fois 12 mois. La durée totale du marché ne pourra excéder 4 ans. Les candidats ne sont pas autorisés à présenter une/des variante(s). Une copie de sauvegarde peut être envoyée dans les conditions fixées au règlement de la consultation. Il ne sera pas engagé de négociations avec un ou plusieurs candidats. Le pouvoir adjudicateur n'auditionnera pas un ou plusieurs candidats dans le but que ceux-ci présentent leur offre.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : LOT 03 - GROUPES ELECTROGENES

Description : LOT 03 - GROUPES ELECTROGENES

Identifiant interne : LOT 03 - GROUPES ELECTROGENES

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50532400 Services de réparation et d'entretien de matériel de distribution électrique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50710000 Services de réparation et d'entretien d'installations électriques et mécaniques de bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50711000 Services de réparation et d'entretien d'installations électriques de bâtiment

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de passer un marché complémentaire sans publicité ni mise en concurrence préalables ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire d'un

marché précédent passé après mise en concurrence. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La durée du marché est fixée à 12 mois à compter du 01.06.2024. A l'issue de cette première période ferme, le marché peut être renouvelé tacitement 3 fois 12 mois. Le marché est à prix global et forfaitaire appliqué à tout ou partie du marché, quelles que soient les quantités exécutées, pour les prestations chiffrées aux décompositions du prix global et forfaitaire (DPGF). Le marché est à prix unitaires appliqués aux quantités réellement livrées ou exécutées, pour les prestations chiffrées aux Bordereaux de Prix Unitaires (BPU). Au BPU, le montant minimum des commandes sur lequel le pouvoir adjudicateur s'engage sur la durée totale du marché s'élève à : 0 €HT Au BPU, le montant maximum des commandes sur lequel le pouvoir adjudicateur s'engage sur la durée totale du marché s'élève à : 1 000 000 €HT

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : La description et la pondération de ce critère sont renseignés au règlement de la consultation

Critère :

Type : Qualité

Description : La description et la pondération de ce critère sont renseignés au règlement de la consultation

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : La description et la pondération de ce critère sont renseignés au règlement de la consultation

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : En cas de litige résultant de l'application des clauses du présent règlement de consultation ou de la procédure de mise en concurrence, le tribunal administratif compétent est, en vertu de l'article R.221-3 du Code de justice administrative, celui de Melun situé à l'adresse suivante : Tribunal administratif de Melun - 43 avenue du Général de Gaulle - 77000 Melun Dans le cadre de cette procédure, le candidat peut, s'il s'estime lésé, présenter devant le TA de Melun un référé pré contractuel conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à L. 552-12 du CJA jusqu'à la signature du marché. Le candidat peut également faire devant le TA de Melun, un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L.551-23, et R.551-7 à R.551-10 du CJA. Un Recours pour Excès de Pouvoir prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA peut être exercé dans les 2 mois suivants la notification ou la publication de la décision du Pouvoir Adjudicateur. Un recours de pleine juridiction est ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé et peut être exercé dans les 2 mois suivants la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Hôpital intercommunal de Créteil

Numéro d'enregistrement : 269 401 154 00019

Adresse postale : 40 Avenue de Verdun

Ville : Creteil

Code postal : 94000

Pays : France

Adresse électronique : cellulemarches@chicreteil.fr

Téléphone : 01 57 02 24 36

Adresse internet : <https://hopitaux-confluence.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Melun

Numéro d'enregistrement : 177 707 049 00017

Ville : Melun

Code postal : 77000

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-melun@juradm.fr

Téléphone : 01 60 56 66 30

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : bfa8657d-69f8-4c3c-b81c-058607da0f67 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 06/05/2024 à 09:57

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/05/2024